

COMMUNE DE POUIGNY

PROCES VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 17 DU MERCREDI 2 MARS 2022

Présents : Annie MARCELOT, Régine CHAMOT, Dundee VALOT, Hervé PHILIPPE, Nathalie COLLET, Bruno CHAUCHAIX, Marie CHAUCHAIX, Eric LEBLANC, Cathy MACIA, Guillaume NORBERT, Gilles RAVACHE et Sabine VALOT

Excusés : Olivier CHAMOT (pouvoir à Régine CHAMOT), Dylan EMONIN (pouvoir à Annie MARCELOT)

Absent : 0

Votants : 14

La séance est ouverte à 18h30.

1) Nomination d'un secrétaire de séance : Régine CHAMOT

2) Approbation du compte-rendu N° 16 du mercredi 2 février 2022 : approuvé à l'unanimité.

3) Délibérations

=> DEL - 02032022 - 113 : Enfouissement des réseaux secs Route de la Gare sur le tronçon de voirie "Pont de Chancy - voie ferrée".

Madame la Maire expose à l'assemblée le projet d'enfouissement des réseaux secs. Les travaux du projet immobilier ALILA Dynacité débouchant sur la voirie se termineront en juin 2022 et les branchements électriques conséquents seront faits pour raccorder les logements. Il est donc opportun de remettre en état tous les réseaux à cet endroit et d'en profiter pour les enterrer. Le SIEA a donné un plan de financement APS le 18 février dernier. Le coût de ce tronçon se chiffre à :

- Esthétique des réseaux : électrification rurale : 139 300.00€ avec une participation communale de 111 440.00€

- Esthétique des réseaux : Génie civil Télécom : 11 200.00€ avec une participation communale de 8568.00€

- Modernisation de l'éclairage public : 52 200.00€ avec une participation communale de 33 271.51 € (modèle de lampe "JARGEAU")

Les crédits seront inscrits au budget primitif 2022.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

=> DEL - 02032022 - 114 : Convention établie auprès de l'agence départementale d'ingénierie du département de l'Ain.

Madame la Maire explique que la commune a adhéré depuis janvier 2014 à l'agence 01 par délibération du 10 septembre 2013. Elle propose de résilier cette convention au regard du très petit nombre de dossiers traités.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

4) Questions diverses

=> Augmentation de salaire des secrétaires de mairie : à la suite d'une demande de l'Association des Maires de France (AMF) au gouvernement, un décret est paru aujourd'hui 2 mars 2022 : les secrétaires de mairie vont bénéficier d'une augmentation de salaire de 30 points d'indice soit environ 70€ brut par mois dans les communes de moins de 2000 habitants.

=> Rue du nouveau lotissement des Hutins : la question se pose de savoir si cette rue sera privée ou rentrera dans le domaine public. Si tel était le cas, il conviendrait de publier un arrêté et de donner un nom à la rue.

=> Fête de la musique du 21 juin prochain : les communes alentours et en particulier Challex nous demandent si Pougny organisera une fête de la musique. Rien n'est prévu à ce jour. Par contre, au niveau festivités le tournoi de foot est à l'ordre du jour le week-end de Pentecôte et la journée des connaissances organisée par le CCAS aura lieu le samedi 18 juin.

=> Collecte au profit de l'Ukraine : dans le cadre d'une démarche nationale l'agglo organise une campagne de collecte et nous sollicite pour y participer. Nous allons nous y associer. Une liste de produits essentiels a été établie. Un flyer sera distribué vendredi et la collecte se fera à la fruitière. Une permanence sera assurée du samedi 5 mars au samedi 19 mars. les samedis de 10h00 à 12h00 et du lundi au vendredi en semaine de 18h00 à 19h00. Permanence assurée par Dundee et Sabine Valot, Cathy Macia et Gilles Ravache. Il sera également demandé aux habitants leur possibilité d'accueil pour des réfugiés ukrainiens. Information à relayer également sur la page Facebook "Voisins de Pougny" et sur le site communal : pougny01.com

=> Eclairage public : un diagnostic a été effectué sur la commune. 153 points d'éclairage public et 8 armoires ont été répertoriés. Sur les 8 armoires, 6 nécessitent un remplacement urgent. Le coût de remplacement de la totalité des armoires a été chiffré à 6000€. Ces nouvelles armoires permettraient une plus grande flexibilité d'éclairage (par exemple de réduire ou de supprimer l'éclairage durant des plages horaires plus ou moins étendues). Quant au montant nécessaire pour le changement des luminaires, le montant s'élèverait (hors main d'œuvre) à environ 90 000€. Le GAP Eclairage public se réunira prochainement pour proposer au conseil un plan d'action. Il est bien entendu que nous ne pourrons pas assurer budgétairement la totalité des travaux en une fois. Il va donc être nécessaire de déterminer un phasage et des priorités. A suivre...

=> L'élagage des haies au bord des routes communales a commencé cette semaine : 4 jours d'intervention prévus par l'entreprise LYARD sise à Vers (74160). Certains arbres, situés sur des propriétés privées limitrophes ne peuvent être élagués à cause de la proximité des lignes électriques. Ils devront être répertoriés et nous demanderons aux propriétaires de procéder eux-mêmes à la taille.

=> Parking P+R : rencontre avec la SNCF. Un accord verbal a été donné par la SNCF pour aménager un parking sur son emprise à la place de l'ancien quai. Une étude plus précise va être lancée pour affiner le projet et évaluer le montant des travaux qui engloberaient le parking, l'aménagement du tronçon de la route des Rippes depuis le passage à niveau jusqu'à l'entrée du dit-parking et l'aménagement du carrefour au niveau du passage à niveau.

Régine Chamot estime que plusieurs questions se posent : quid du tas de terre sur le terrain SNCF qui a été déposé sans autorisation ? Parking gratuit ou payant ? Qui va l'occuper ? Quel volant de manœuvre pour la commune sachant qu'elle participe à un aménagement sur autrui mais que juridiquement, à moins d'un contrat légalement établi, elle n'a pas de droit dessus ? Est-il vraiment nécessaire d'engager autant de frais pour aménager une route somme toute peu passante ? Est-ce vraiment une priorité ? Autant de questions qui restent à débattre. Nous avons obtenu une subvention qui couvre 50% des travaux, plafonnée à 250 000€ mais est-ce une raison pour l'activer dans sa totalité ?

Madame la Maire appuie la réalisation de ce parking et rappelle que Pougny est la seule gare du Pays de Gex. Il est impératif que les frontaliers utilisent de moins en moins leur voiture et si l'on pouvait reporter sur le train au moins une partie des 2000 véhicules par jour qui passent à Pougny, nous aurions œuvré pour la lutte contre le réchauffement climatique. Pratiquement un tel parking ne peut être un bricolage, la commune sera maître d'ouvrage du projet donc à même de faire ce qu'elle veut. D'ores et déjà, il a été demandé, pour limiter les coûts et ne pas refaire la rue mais juste créer un passage piétons sécurisé délimité par un petit caniveau comme Rue de la Mairie, de créer 4 places de parking à la nouvelle entrée côté Rue du Barrage et ensuite le reste des places sur le quai désaffecté détruit. Ce parking ne sera pas payant.

Cathy Macia s'inquiète alors de l'occupation éventuelle pour une autre utilisation.

Nous allons diligenter l'étude et la discussion se poursuivra ensuite.

=> Fréquence navettes Bellegarde-Genève : malgré nos demandes réitérées, il semble qu'il ne soit pas possible pour l'instant d'augmenter la fréquence des navettes ferroviaires. La gare de Cornavin est saturée. Des travaux ont débuté qui devraient durer une dizaine d'années. Il est aussi question d'agrandir la gare de SIMEZA. La saturation du trafic serait aussi une des raisons pour lesquelles il n'est pas question pour l'instant de réouvrir la gare de Collonges (qui pour le coup bénéficierait d'une grande surface de parking). Pourtant il est question d'une extension de la navette jusqu'à Culoz...Cathy Macia, qui planche sur ce dossier depuis longtemps déjà, se propose de continuer à recueillir des infos et obtenir des explications plus précises.

Madame la Maire explique que c'est le moment de faire tout de même une demande officielle à la Région pour obtenir un peu plus d'arrêts de train à Pougny. La Région attendait la mise en service à plein

du Léman Express.

=> Prolongement de la ligne de Bus TPG jusqu'à Collonges : la demande a été refusée car son coût est trop élevé au regard du nombre de passagers potentiels envisagé. Le service de transport à la demande va être réaménagé. Les nouveaux contrats de Délégation de Service Public (DSP) sur les transports publics transfrontaliers dans l'ensemble du Pays de Gex sont en cours de renouvellement. Pour l'instant le transport à la demande existe toujours mais est très peu sollicité.

=> Réfection du passage à niveau : fermeture complète du 25 avril au 3 mai inclus. Un passage à pied restera possible en passant par la gare. Information à relayer auprès des habitants, du chantier, des services postaux et ambulanciers, des transports TPG... Distribution de flyers, éventuellement réunion publique, Facebook "Voisins de Pougny" et site de la commune.

=> Fibre optique : les travaux pour relier la fibre depuis la route départementale à l'entrée du village de Pougny Haut "Sur Veny" jusqu'à l'école débuteront le 21 mars prochain et dureront trois semaines. La fibre passera par la moraine des écoliers, par le chemin du Crocus et sur une portion de la route départementale. Durant toute cette période, toute circulation, même piétonne, sera rigoureusement interdite dans la moraine et sur le chemin des Crocus. Gilles Ravache, en charge du dossier, a négocié avec l'entreprise, une réfection partielle de ces deux chemins afin qu'ils soient rendus plus carrossables qu'ils ne le sont actuellement. Le surplus de matière extraite sera utilisé pour reboucher la route qui s'effondre au bas de la moraine des écoliers en face de la maison "Verbois".

=> Aménagement de la route à l'entrée du village de Pougny Haut au niveau du nouveau lotissement des Hutins : les promoteurs du lotissement contribueront (au niveau de 12 000€) à l'aménagement. Des pourparlers sont en cours et sujets à nombreux débats. Les objectifs : ralentir la circulation, créer un cheminement piéton, réaménager l'arrêt du car des écoliers, créer un arrêt "réseau pouce", sécuriser la sortie des voies privées existantes et de la sortie de la rue de la Vie Creuse. A suivre....

La séance est levée à 21h00.

La secrétaire, Régine Chamot

